

VOCATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES

par

Pierre DELOOZ

Cet article, plus sociographique que sociologique, décrit l'évolution quantitative du clergé catholique belge : prêtres diocésains, séminaristes, religieux et religieuses.

Depuis 1968-70, on observe une forte diminution des effectifs. De 10.450 prêtres diocésains en 1961, on tombe à 7.785 en 1980. Toutefois, depuis les six dernières années, le nombre d'ordinations est stable. Pour les religieux, on en comptait 10.039 en 1961, et en 1980, 6.819, mais il semble que les ordres monastiques soient moins touchés. Enfin, le nombre de religieuses était de 44.669 en 1961 contre 26.352 à ce jour, et plus de la moitié ont 65 ans et plus.

Néanmoins, des signes timides mais réels de renouveau se manifestent dans différentes régions du pays.

On ne trouvera pas ici une étude sociologique sur l'évolution de la vie sacerdotale et religieuse en Belgique. On y trouvera seulement des informations, aussi précises que possible, sur l'évolution des effectifs sacerdotaux et religieux. Sans doute illustrent-ils et nuancent-ils à leur manière un changement social dont se préoccupent, à différents points de vue, les divers auteurs de cet ouvrage.

I. Le clergé diocésain

Selon les recensements de la population, les prêtres diocésains étaient au nombre de 5.498 en 1846. En 1947, ils étaient 9.895. Leur nombre avait approximativement suivi la croissance de la population et était donc resté relativement stationnaire. Il croîtra encore jusqu'en 1961 où ils seront 10.450, puis il déclinera : en 1971, ils seront 9.133, en 1980, 7.785.

Ce déclin numérique apparaît clairement lorsqu'on interroge la série des entrées au séminaire (1). Voici quelques chiffres qui tiennent compte de la langue parlée par les séminaristes :

	Total	Néerlandais	Français
1965-1966	264	161	103
1968-1969	138	82	56
1969-1970	94	44	50
1974-1975	53	31	22
1978-1979	71	46	25
1983-1984	82	60	22
1984-1985	68	44	24

La période 1968-1970 a marqué un changement dans l'attitude des jeunes envers le séminaire. Depuis lors cependant une stabilisation relative s'est opérée: entre 1975-1976 et 1984-1985, le nombre total des séminaristes s'est situé, sans grands écarts, proche de 320.

Une comparaison du nombre des séminaristes par diocèse, avant et après le tournant des années 1968-1970, permet d'apprécier avec plus de détails la baisse des effectifs.

	1967	1984
Malines-Bruxelles	194	54
Anvers	92	22
Bruges	148	75
Gand	106	45
Hasselt	94	36
Liège	78	42
Namur	112	19
Tournai	80	35
Total	904	328

(1) Le Centre National des Vocations nous a aimablement fourni les données d'entrée, d'effectifs, d'ordinations de séminaristes.

	1967	1984
Malines-Bruxelles	194	54
Anvers	92	22
Bruges	148	75
Gand	106	45
Hasselt	94	36
Liège	78	42
Namur	112	19
Tournai	80	35
Total	904	328

L'avenir du clergé diocésain, et quelque chose de sa vitalité, se révèlent plus ou moins en comparant le nombre des ordinations sacerdotales au nombre des entrées au séminaire six années auparavant. Voici les chiffres des sept dernières années :

	Nombre des entrées six années auparavant	Nombre des ordinationns
1978	42	38
1979	88	28
1980	60	33
1981	53	30
1982	64	27
1983	67	33
1984	69	37

Dans une lettre pastorale de 1982 (2), l'évêque de Liège considère que 10 ordinations, sur base de 40 années de service actif entre 25 et 65 ans, permettent de disposer théoriquement de 400 prêtres diocésains, mais en tenant compte "des problèmes de santé, des départs éventuels et du taux de mortalité actuel", le nombre de prêtres probable est de 350. Dans cette hypothèse, les 37 ordinations de 1984 permettent d'envisager un effectif de quelque 1.300 prêtres actifs dans 40 ans. Ce n'est pas beaucoup pour les quelque 4.000 paroisses existant actuellement.

Pour apprécier les nuances régionales, nous pouvons comparer le nombre des ordinations par diocèse aux deux dates déjà retenues :

	1967	1984
Malines-Bruxelles	13	2
Anvers	21	5
Bruges	26	11
Gand	15	3
Hasselt	12	5
Liège	12	8
Namur	21	5
Tournai	9	2
Total	129	*41

* - La différence entre 41 ici et 37 au tableau précédent s'explique par une différence de source (41 Annuarium Statisticum Ecclesiae, 37 Centre National des Vocations) et sans doute par une différence de moment du comptage.

Il semble inscrit dans les chiffres que l'organisation ecclésiastique aura à s'adapter à la diminution de son clergé. L'engagement de diacres permanents, au nombre de 260 en 1984, ne comblera pas les vides.

(2) La lettre pastorale de l'évêque de Liège que nous citons est celle de février 1982 "Sur les vocations et la réouverture du Grand Séminaire de Liège". Depuis huit ans, en effet, les séminaristes liégeois étaient formés au grand Séminaire de Namur qui servait de séminaire central pour le sud de la Belgique, à l'exception des séminaristes du diocèse de Tournai et à l'exception aussi des séminaristes ayant déjà exercé une activité professionnelle, surtout en milieu ouvrier, qui étaient formés, et le sont toujours, au séminaire Cardijn à Jumet.

II. Les religieux

Entre les recensements de 1846 et 1947, le nombre des prêtres diocésains était resté approximativement stable par rapport à la population belge. Le nombre des prêtres religieux avait, par contre, fortement augmenté. Il était passé de 2.051 à 12.725, parmi lesquels il est vrai, on dénombrait 2.219 étrangers. Depuis 1947 toutefois, le nombre de prêtres religieux baisse et est devenu inférieur au nombre des prêtres diocésains. Voici ce que nous apprennent les recensements :

	Prêtres religieux	Prêtres diocésains
1947	12.725	9.895
1961	10.039	10.450
1971	8.484	9.133
1980	6.819	7.785

Le déclin des effectifs n'a cependant pas touché également toutes les formes de la vie religieuse masculine. Nous le savons grâce aux soins que prend l'Union des supérieurs majeurs de relever tous les trois ans, auprès des 89 familles religieuses que compte la Belgique, l'appartenance de ses ressortissants, en les regroupant en quatre catégories : les moines (dépendant d'une abbaye), les actifs (appartenant à une grande variété de groupements à vocation apostolique), les missionnaires (dont la vocation est tournée en principe vers les pays d'outre-mer) et les frères (religieux non prêtres). Voici, à une dizaine d'années d'intervalle, l'évolution des effectifs de ces catégories :

	1974	1984	Différence
Les moines	1.255	1.081	- 13,8 %
Les actifs	3.963	3.599	- 9,2 %
Les missionnaires	824	734	- 10,9 %
Les frères	2.165	1.571	- 27,4 %
Total	8.207	6.985	- 14,8 %

Ces chiffres ne reprennent pas les novices. En 1984, ils étaient 54 dans les abbayes, 32 chez les actifs, 3 chez les missionnaires et 8 chez les frères. Vu sous cet angle, l'avenir des moines paraît plus assuré que celui des autres religieux. Cette impression semble d'ailleurs confirmée en interrogeant les chiffres des entrées, pendant un intervalle de temps analogue à celui que nous venons de prendre en compte, par période de trois ans.

	1972-1974	1981-1983
Les moines	73	90
Les actifs	83	67
Les missionnaires	29	11
Les frères	32	19
Total	217	187

Le nombre des ordinations, marquant sans doute le nombre des entrées plus définitives dans la vie religieuse, permet de faire un pronostic plus assuré pour l'avenir.

Ensemble du pays

	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	Total
Les moines	8	2	6	11	2	4	3	7	6	4	53
Les actifs	21	22	13	15	21	15	10	14	9	4	144
Les miss.	2	7	4	4	3	3	6	2	1	-	32
Total	31	31	23	30	26	22	19	23	16	8	229

Religieux d'expression néerlandaise

	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	Total
Les moines	7	2	4	8	1	4	2	6	-	4	38
Les actifs	11	17	8	12	13	5	5	9	5	-	85
Les miss.	2	7	3	4	3	3	5	1	-	-	28
Total	20	26	15	24	17	12	12	16	5	4	151

Religieux d'expression française

	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	Total
Les moines	1	-	2	3	1	-	1	2	6	1	17
Les actifs	10	5	5	3	8	10	5	4	4	3	57
Les miss.	-	-	1	-	-	-	1	1	1	-	4
Total	11	5	8	6	9	10	7	7	11	4	78

Pronostic qui ne peut pas, on le voit, être très optimiste. Un regard sur la pyramide des âges des religieux masculins laisse lui aussi prévoir une décroissance pendant les prochaines années. Voici la répartition par classes d'âges pour l'ensemble du pays en 1984.

	moins de 30 ans	de 30 à 49 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 64 ans	65 ans et plus	total
Les moines	103	241	206	146	439	1.135
Les actifs	143	776	848	532	1.332	3.631
Les miss.	10	103	190	116	318	737
Les frères	37	246	327	348	621	1.579
Total	293	1.366	1.571	1.142	2.710	7.082

Près de 4 religieux sur 10 ont donc 65 ans ou davantage. Les moins de 30 ans ne constituent plus que quelque 4 % de l'ensemble (mais 9 % dans les abbayes). Les différences entre religieux d'expression française et néerlandaise sont faibles: pour les moins de 30 ans, 4,01 % au nord, 4,42 % au sud du pays, pour les plus de 65 ans, 39,36 % au nord, 35,66% au sud.

La comparaison avec 1981 fait apparaître un accroissement de la proportion des 65 ans et davantage, tant au nord qu'au sud du pays, mais aussi un regain de la proportion des moins de 30 ans, qui passe de 3,07 % à 4,01 % au nord et de 3,09 % à 4,42 % au sud. Les abbayes ont, pour leur part, doublé le nombre de leurs jeunes religieux en trois ans (51 en 1981 et 103 en 1984).

III. Les religieuses

Les religieuses ont occupé une place considérable dans la Belgique du XIX^{ème} et de la première moitié du XX^{ème} siècle. Au nombre de 8.368 au recensement de 1846 (3), elles étaient 49.624 à celui de 1947. Dans tout le pays on trouvait notamment leurs écoles et leurs hôpitaux. Pour beaucoup de femmes sans doute la vie religieuse a-t-elle été une voie de promotion et de valorisation personnelle. Toutefois, dès 1961, le recensement fait apparaître une décroissance numérique qui va s'accroître par la suite. Les 44.669 religieuses de 1961 ne seront plus que 37.998 en 1967 et 29.139 en 1970. Elles étaient 26.352 en 1984.

En retenant les années 1967 et 1984 et en distribuant les effectifs par diocèse, voici quelle a été l'évolution :

(3) Les chiffres d'entrées au noviciat (religieuses) nous ont été communiqués par le Prof. André Tihon, des Fac. Univ. St Louis (Bruxelles).

	1967	1984
Malines-Bruxelles	6.648	5.694
Anvers	3.950	4.028
Bruges	7.783	4.977
Gand	7.221	4.621
Hasselt	2.716	1.755
Liège	2.847	1.536
Namur	2.852	1.524
Tournai	3.981	2.217
Total	37.998	26.352

Le petit nombre des entrées au noviciat laisse augurer une continuation de la décroissance, compte tenu qu'on estimait, dès 1980-1981, que la moitié des religieuses avait dépassé 65 ans.

	Total des entrées dans vingt congrégations	Onze congrégations d'expression néerlandaise	Neuf congrégations d'expression française
1960	160	107	53
1967	46	24	22
1970	10	5	5
1984	5	2	3

IV. De nouveaux départs ?

Cette décroissance du nombre des vocations sacerdotales et religieuses a creusé des vides qui ont couramment été l'occasion de voir apparaître une relève laïque, non seulement dans les écoles et les hôpitaux, mais dans le ministère pastoral proprement dit. Les facultés de théologie et les instituts supérieurs de science religieuse ont vu arriver des étudiants des deux sexes disposés à prendre une part active au ministère pastoral. Une formation particulière a été mise au point en vue d'une préparation au ministère paroissial; en conséquence, nombre de paroisses sont prises en charge aujourd'hui par une équipe pastorale mixte

(femmes et hommes) qui allège la tâche du clergé, mais peut-être aussi constitue une nouvelle manière d'envisager l'Eglise.

A côté de la vie religieuse traditionnelle, on voit aussi se développer en Belgique certains instituts séculiers, dont le plus connu est l'Opus Dei. Cette fondation espagnole a recruté et formé maints prêtres et laïcs, dont il est malheureusement impossible de décrire la progression et les activités vu la discrétion, c'est-à-dire le secret, que cet institut entend préserver.

D'autres formes de vie religieuse renouvelée, et généralement situées hors du cadre prévu par le droit canonique, existent aussi et ont tendance à s'implanter un peu partout dans le pays. Nous citerons ainsi l'Opera di Maria, fondation italienne plus connue sous le nom de Focolari. Ce mouvement de vie chrétienne intense regroupe des jeunes, des adultes, des familles, des religieux et religieuses, organise des sessions de formation chrétienne et compte quelques foyers dont les membres vivent en commun. Ils s'engagent à mener une vie de pauvreté et d'obéissance dans la tradition typique de la vie religieuse.

Existent aussi des communautés issues du mouvement charismatique qui a atteint l'Eglise catholique en 1967 aux Etats-Unis et a largement débordé en Europe. Dans ce contexte, on trouverait en Belgique des membres de la Communauté de la Théophanie, par exemple, fondation française qui a pris son départ en 1972. Ses membres vivent en communauté où peuvent se retrouver hommes et femmes, mariés ou célibataires, mettant leurs salaires en commun et voués à l'évangélisation et à la prière de louange.

D'autres communautés de vie se sont développées aussi, comme la Solvijngemeenschap à Anvers, dont les membres sont actifs dans plusieurs secteurs de la pastorale, ou les communautés qui s'inspirent de l'Arche, vouées à l'accompagnement des handicapés mentaux.

La communauté dominicaine de Froidmont est peut-être traditionnelle dans son rattachement à l'ordre dominicain, mais elle regroupe aussi, à côté des religieux, des religieuses, un prêtre diocésain et trois couples mariés avec leurs enfants. Ce décloisonnement communautaire, qui remonte à 1971, est sûrement original.

C'est également en Belgique, à Banneux, qu'on trouve la maison-mère des Travailleuses missionnaires de l'Immaculée regroupant des femmes de pays très divers et souvent lointains, vivant en communauté et gérant, à travers le monde, des restaurants pieusement décorés et aux repas parfois coupés par une prière, à laquelle les convives sont invités à se joindre.

Mais, à côté de ces fondations d'inspiration catholique, on trouve aussi en Belgique des implantations d'origine protestante. Ainsi le centre européen de l'Order Ecumenical s'y trouve-t-il, dont l'originalité vaut une mention. Fondé aux Etats-Unis en 1968, l'ordre gère un 'Institute of Cultural Affairs' dans une trentaine de pays, voués surtout au développement rural. Les membres de l'ordre vivent en communauté dans l'esprit des religieux traditionnels : pauvreté (partage des revenus, austérité de vie parmi les démunis), chasteté (conjugale ou non), obéissance (désignation annuelle pour un champ d'activité parfois lointain).

On pourrait encore trouver en Belgique des communautés d'inspiration religieuse initiale qui se sont transformées en cours de route pour s'affirmer désormais dans le sens d'un humanisme pluraliste, qui, sans se fermer à la fidélité religieuse, en accepte d'autres. Ainsi la communauté de la Poudrière à Bruxelles et la communauté de la Verte Voie dans la région liégeoise, qui fut au départ inspirée par un mouvement d'action catholique rurale.

Références bibliographiques

Annuario Pontificio, Vatican.

Annuarium Statisticum Ecclesiae, Vatican.

DOBBELAERE K.,

1979 "The Secularization in Flanders", in *Actes de la Conférence Intern. des Sociol. des Religions*, (Venise), Lille, pp. 271-292.

1984 "La religion en Belgique", in R.REZSOHAZY, J.KERKHOFS (Eds), *L'Univers des Belges*, Louvain-la-Neuve, CIACO.

KERKHOFS J.,

1982 "L'Eglise en Belgique", *Dossier Pro Mundi Vita*, n°18, Bruxelles.

Bulletin Pro Mundi Vita,

1983 "Vie religieuse : nouveaux départs ?", n°92, Bruxelles.

Vinculum,

1984 Bruxelles, Union des Supérieurs majeurs, sept.

VOYÉ L.,

1979 "De l'adhésion ecclésiale au catholicisme socio-culturel en Wallonie (Belgique)", in *Actes de la Conférence Internat. de Sociol. des Religions* (Venise), Lille, pp.293-331.

WYNANTS P.,

1985 "La crise des vocations féminines en Belgique. Evolution des perspectives. De 1945 à nos jours", *Vie consacrée*, 15 mars, pp. 111-131.